

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-neuf avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jongieux, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Françoise BARLET, Maire.

Présents : Françoise BARLET, Chantal BERNARD, Christiane CHENAVIER, Jean-Claude CHEVALLIER, Noëlle COELLO, Lionel PERRAUD, Chantal THOME-GUIGUE-BILLON, Brigitte VINCENT-BIZET,

Absent : Didier JEANDET, Gilles BARLET, Christine RIVA

Date d'envoi de la convocation : 19/04/2019

➤ **2019-04-01 : versement d'une subvention au comité de la Chapelle St Romain**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de verser la somme de 912 euros au comité de la chapelle de St Romain

- **DIT** que les sommes sont inscrites au budget primitif 2019 au compte 6574

➤ **2019-04-02 : ONF intersyndicale des personnels de l'Office National des Forêts**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de ne pas donner suite à cette demande.

➤ **2019-04-03 : Fédération Nationale des Communes Forestières**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP

- **DECIDE** d'examiner une baisse des travaux forestiers dans le budget communal 2019 et d'examiner toute action supplémentaire qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet

- **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

Suivent les signatures au registre

La séance est levée à 21h15

Le compte rendu est consultable dans son intégralité en mairie